Collecte des objets encombrants en 2019

Un service de collecte des encombrants est mis en place en 2019 par Chartres Métropole.

Nous vous remercions de respecter les consignes afin que rien ne reste sur les trottoirs.

CHARTRES MÉTROPOLE

NOTE D'INFORMATION
à l'attention des habitants de Denonville

Objet : Collecte des objets encombrants en porte-à-porte

Madame, Monsieur,

Au 1er janvier 2018, votre commune a intégré la communauté d'agglomération Chartres métropole qui compte, parmi ses compétences, la gestion des déchets ménagers et assimilés.

Nous avons le plaisir de vous informer que vous allez bénéficier, dès 2019, du service de collecte en porte-porte des objets encombrants afin de vous permettre d'évacuer vos vieux mobiliers, literies usagées, objets métalliques ou plastiques. Ce service est accessible à tous les habitants.
Ces ramassages auront lieu le **mercredi 30 janvier** et le **jeudi 11 juillet 2019**. Pour être collecté, vous devez présenter vos déchets la veille à partir de 19h.

Voici les consignes à respecter :
- Le dépôt présenté ne doit pas excéder plus de 2m³ par habitation.
- Le poids maximum autorisé est de 75kg par déchet.
- La taille maximum autorisé est de 2m par déchet.

Ne sont pas collectés :

Les gravats

Les éviers, sanitaires

Les déchets électriques

Les déchets dangereux

Les pneus

Ces déchets doivent être déposés en déchetterie.

Nous vous remercions par avance de votre contribution au bon fonctionnement du service. Si vous avez des questions ou rencontrez des difficultés pour gérer vos déchets, vous pouvez contacter le numéro vert Info Déchets de Chartres métropole :

Info Déchets
N°Vert 0 800 22 20 36
Appel gratuit d'un poste fixe

Mairie de Denonville, Adonville et Monvilliers

Horaires d'ouverture : lundi de 17h à 19h, vendredi de 14h à 17h et samedi de 9h à 12h.
Egalement sur rendez-vous en téléphonant au 02 37 99 62 19.
Courriel : mairie.denonville@wanadoo.fr
Site internet : www.denonville.fr
Rédaction de l'Echo de Denonville : Isabelle Gevelers et les membres de la commission

L'Echo de Denonville Adonville et Monvilliers

Commission communication
N° 64 de ianvier 2019

Le mot du Maire

J'espère que vous avez passé d'excellentes fêtes de fin d'année et que vous avez apprécié nos nouvelles décorations de Noël sur la commune ☺.

Je vous présente en mon nom, celui de tout le conseil municipal et du personnel de mairie, mes meilleurs vœux pour cette nouvelle année. Alors que s'ouvre 2019, nous vous souhaitons à tous, ainsi qu'à vos familles et à vos proches, une année de joie, de santé et de réussite dans les projets qui vous tiennent à cœur.

2019 sera également la dernière année "pleine" de notre mandat, année riche en travaux :

- la rénovation complète de la salle polyvalente, un peu plus longue que prévue initialement,
- la finition de la voirie dans le lotissement rue du Québec,
- les finitions (signalisation notamment) de la rue des vignes d'Allians,
- la peinture de la piscine,
- la mise en sécurité de la rue de la tour à Malborough avec l'enfouissement des réseaux secs (qui perturberont quelque peu la circulation sur cet axe).

Comme tous les ans, je convie tous les nouveaux habitants à une cérémonie des vœux le **samedi 26 janvier à 11h00** à la mairie. Ce sera l'occasion de faire plus ample connaissance.

Bien à vous

Evelyne LAGOUTTE
Maire de Denonville, Adonville et Monvilliers

La rubrique du Père Fouettard

C'est une première à Denonville et nous nous en serions bien passé ! Un habitant, qui promenait son chien le soir, a été victime d'une agression physique par un autre habitant de la commune. Les pompiers et les gendarmes sont intervenus.
Ces comportements sont totalement inadmissibles, qu'importe les raisons. Dans ces périodes agitées, où les réseaux sociaux deviennent des défouloirs, il nous appartient de conserver un minimum de calme et de respect mutuel, même en cas de conflit. Il serait bon que l'agressivité et l'incivisme baissent d'un cran !

****

Recensement obligatoire

Le recensement aura lieu du 17 janvier au 16 février 2019. Nous vous rappelons qu'il est obligatoire. Deux enquêtrices se présenteront à votre domicile : Colette de Taddeo et Elisabeth Fernandez. Elles vous remettront un document et vous fournirons toutes les explications nécessaires. Nous vous remercions de leur réserver un bon accueil.

****

Emploi

Le SIVOS recherche un chauffeur de cars scolaires pour 17H50/semaine annualisées.
Il faut être titulaire du permis D. Néanmoins, si vous êtes intéressé(e) mais ne possédez pas ce permis, vous pouvez contacter le SIVOS. Une solution pourrait être envisagée pour financer ce permis conducteur voyageurs + de 9 personnes.
Contact : ***Dominique SEVIN***
Directrice de Régie
SIVOS du Canton d'AUNEAU
tel : 02 37 31 28 61

****

La boule Denonvilloise

Organise son assemblée générale le **dimanche 20 janvier** 2019 à 15h00 à la mairie de Denonville.
L'ordre du jour est le suivant:

- Résultats et classements 2018
- Rapport moral
- Rapport financier
- Calendrier 2019
- Inscriptions 2019

Vous pouvez déjà noter les dates des concours amicaux à Denonville : les 28 avril 2019, 22 septembre 2019 , le nocturne le 27 juillet 2019. Le concours officiel est le 01 juin 2019.
Pour tout renseignement, vous pouvez contacter Alain Palumbo au 02 37 99 57 93.

****

Vidanges des fosses septiques

Vous pouvez toujours bénéficier d'un tarif préférentiel dans le cadre d'un groupement. Le tarif 2019 est de 135,90€ pour 3 m3 de pompage. Les inscriptions s'effectuent toujours en mairie.

****

CFL

L'assemblée générale du Comité des fêtes se tiendra le **vendredi 25 janvier à 20h30** à la mairie.

****

Arbre de Noël 2018

Le CFL a organisé le Noël des enfants de 3 à 7 ans le 16 décembre dernier. Quelques jours auparavant, 40 enfants du périscolaire ont participé à la décoration du sapin de Noël situé près de la Mairie. Ils se sont ensuite retrouvés pour un goûter bien animé dans la salle du conseil.

****

Fourrière animale

Jusqu'au 31 décembre 2018, le Conseil Départemental gérait la fourrière départementale. La loi NOTRe a retiré la clause de compétence générale aux départements. Il appartient désormais aux communes de prendre en charge ce service, l'article L211-24 du code rural et de la pêche prévoyant que « chaque commune doit disposer soit d'une fourrière communale apte à l'accueil et à la garde des chiens et des chats trouvés errants ou en état de dégradation (…), soit d'un service d'une fourrière établis sur le territoire d'une autre commune ». Après réflexion des services de l'Etat, du Département et des Maires d'Eure et loir, une association susceptible de gérer ce service a été identifiée.
La commune a décidé d'adhérer par convention à cette association afin de bénéficier de ce service, étant précisé qu'il ne peut être envisagé l'investissement d'une telle infrastructure sur notre commune.
Ce service aura un coût annuel de 733,40€.
Même si ce service présente un réel intérêt, celui-ci implique cependant une nouvelle charge imposée par le législateur au budget communal.

****

Natura 2000

La zone naturelle « Beauce et Vallée de Conie » qui vise la préservation d'oiseaux menacés tout en prenant en compte le développement des territoires fêtera ses 10 ans l'année prochaine.
Et pourtant, ce dispositif reste encore en grande partie méconnu par les différents usagers du territoire.
En 2018, la structure animatrice, « l'association Hommes et Territoires » a travaillé sur le développement d'outils de communication avec le soutien de la Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL).
Des outils tels que panneaux de sensibilisation, exposition photographique et marque page seront à disposition des mairies.
Vous pouvez également consulter la page Facebook de Natura 2000 ZPS Beauce et Vallée de Conie pour vous informer.

Des œufs frais à notre porte

Vous avez certainement remarqué entre Denonville et Auneau un poulailler le long de la route. La ferme de Bretonvilliers (vous les trouverez sur Facebook) fait de la vente directe grâce à un distributeur. Vous trouverez des oeufs frais bien sûr mais aussi, selon les saisons, des pommes de terre, des courges, des oignons, etc…. Des produits frais tout près de chez nous ;-)

****

Enquête statistique INSEE

L'INSEE en partenariat avec l'Observatoire de la délinquance réalise du 1 février au 15 avril 2019, une importante enquête statistique sur le cadre de vie et la sécurité en France Métropolitaine.
L'enquête est réalisée sur 19000 logements et est obligatoire. Certains logements se situent sur notre commune. Des enquêteurs accrédités se présenteront à vous. Vous serez préavisés par courrier.
Nous vous remercions de leur réserver un très bon accueil.

****

Bienvenue à :

- Maxine CORTET, néE le 23 décembre 2018 à Le Coudray, fille de Cindy GUERIN et de Jérémy CORTET.

Toutes nos félicitations aux heureux parents.

L'équipe communication vous souhaite une excellente année 2019